

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

NATIXIS DIVERSIFIED SOLUTION

Code ISIN : FR0013300910 Part R(C) EUR

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

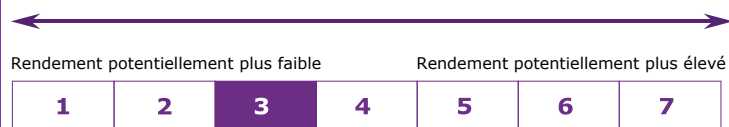
OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion du FCP vise à surperformer sur l'horizon de placement recommandé son indicateur de référence composite décrit à la rubrique "Indicateur de référence" ci-dessous, en profitant des éventuelles opportunités de marché. L'indicateur de référence est un indicateur de référence composite, c'est-à-dire composé de plusieurs indices comme suit : 80% Bloomberg EuroAgg 500 Total Return Index Value Unhedged EUR + 10% MSCI Europe DNR (dividendes nets réinvestis) + 10% MSCI World ex-Europe DNR (dividendes nets réinvestis).
- La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur la gestion active d'une poche taux et d'une poche actions.
 - La poche taux est notamment gérée en fonction de son niveau de sensibilité par rapport à l'indicateur de référence (sensibilité entre -2 et 9) et d'une stratégie de courbe des taux. La société de gestion s'appuie pour l'évaluation du risque de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, les obligations du portefeuille répondent à une contrainte de rating (notation) correspondant à investment grade selon les critères de la société de gestion (supérieure ou égale à BBB- selon Standard & Poor's, et l'agence de notation Fitch ou Baa3 ans l'échelle Moody's).
 - La poche actions euro est gérée en fonction d'une stratégie fondée sur une analyse macro-économique et sur une étude de rendement anticipé. La gestion des actions internationales se fonde sur une sélection d'OPCVM et d'instruments dérivés en fonction notamment de la zone géographique, du type de gestion et des tailles de capitalisation des sociétés dans lesquelles ils sont investis.
- Le portefeuille de l'OPCVM est composé entre 50% et 100% de son actif net en produits de taux et entre 0% et 30% en actions, soit en titres au ligne à ligne, soit en OPCVM. Les actions internationales peuvent représenter jusqu'à 20% de l'actif net du FCP. Le FCP pourra investir, à moins de 10% de l'actif net du FCP, en actions/parts d'OPC de droit français appartenant aux classifications "Monétaires", "Monétaires court terme", "Obligations" ou "Actions" établies par l'Autorité des marchés financiers, ou d'OPC de droit européen dont la gestion s'apparente auxdites classifications. Le FCP peut détenir jusqu'à 5% de son actif net en obligations convertibles contingentes.
- Le FCP pourra utiliser les instruments dérivés dans la limite de 100% de l'actif net.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur de risque reflète l'exposition diversifiée de l'OPCVM avec prédominance des marchés obligataires par rapport aux marchés actions.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1,12%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

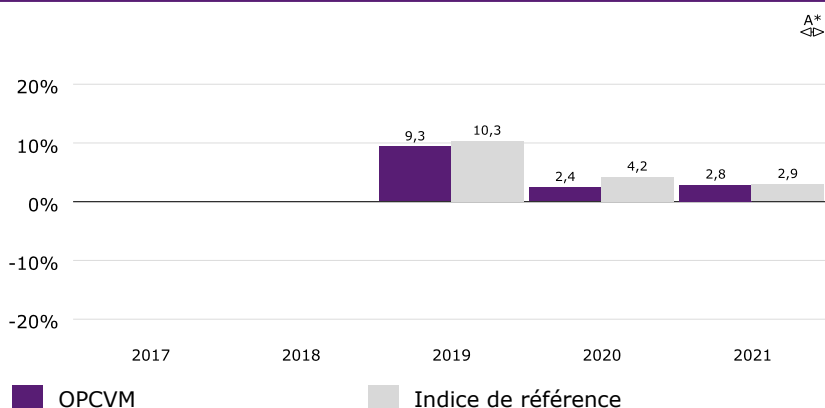
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



A*: Au 02/11/2021, la stratégie d'investissement est modifiée et la gestion de la poche taux est partiellement déléguée à Ossiam.

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM** : 1994.
- **Année de création de la part R(C) EUR** : 2017.
- **Devise** : Euro.
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France – 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.